

**WMO OMM**

World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale  
Organización Meteorológica Mundial  
Всемирная метеорологическая организация  
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
世界气象组织

**Secrétariat**

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 26270/2022-1.6 CSG/EXR

Notre réf.: 26270/2022/CSG/EXR/RA VI

7 novembre 2022

Madame, Monsieur,

J'ai été informé que Mme Kornélia Radics a quitté la présidence du Service météorologique hongrois, ce qui entraîne la vacance du poste de président du Conseil régional VI (Europe), conformément aux dispositions de la [règle 9 du Règlement général](#) (*Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM-N° 15)).

Aux termes de la [règle 11 du Règlement général](#), qui concerne les mesures à prendre si le président d'un conseil régional cesse d'être en mesure d'exercer ses fonctions ou n'est plus éligible à ces fonctions, le Vice-Président du Conseil régional, M. Roar Skålin, qui est également Directeur général de l'Institut météorologique norvégien et Représentant permanent de la Norvège à l'OMM, a été invité à remplir les fonctions de président du Conseil régional VI par intérim, ce qu'il a accepté. Il est à noter que le vice-président agissant en qualité de président a les mêmes pouvoirs et obligations que le président.

Le président par intérim s'entretiendra prochainement avec les Membres de la Région de l'organisation d'une session extraordinaire du Conseil régional visant à élire les membres du Bureau.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Petteri Taalas  
Secrétaire général

Aux: Représentants permanents des Membres du Conseil régional VI (Europe)

cc: Président par intérim du Conseil régional VI (Europe)  
Conseillers en hydrologie